

**ARRÊTÉ DEP-2025-069 PORTANT NOMINATION DU JURY  
DU BACCALAURÉAT PROFESSIONNEL MÉTIERS DU FROID ET DES ÉNERGIES  
RENOUVELABLES**

**La Directrice du Service interacadémique des examens et concours :**

**Vu** les articles D 222-31 à D 222-33, D 337-93 du code de l'éducation ;

**Vu** l'arrêté du 10 mars 2021 portant création du baccalauréat professionnel Métiers du froid et des énergies renouvelables ;

**Vu** l'arrêté rectoral conjoint DEP-2025-1000 nommant les présidents de jurys aux baccalauréats professionnels ;

- ARRÊTE -

**Article 1** : Le jury d'admission du baccalauréat professionnel Métiers du froid et des énergies renouvelables pour la session 2025 dans les académies de Créteil, Paris et Versailles est ainsi constitué :

Président :

Monsieur Olivier PROVOT, enseignant-chercheur

Président adjoint :

Monsieur Stéphane SOUBIELLE, enseignant

Enseignants :

Monsieur Hassen CAID  
Monsieur Alain LE ROCH

Monsieur Georges DESSENNES  
Monsieur Thierry LOUIS

Professionnels :

Monsieur Benoît DELORME

Monsieur Régis RUPPA

**Article 2** : La secrétaire générale du service interacadémique des examens et concours est chargée de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Arcueil, le 05 juin 2025.

La directrice du service interacadémique  
des examens et concours

  
Aurore COLLET